

panorapresse.ouest-france.fr

À Lisieux, une nouvelle école primaire privée va ouvrir à Notre-Dame

4-5 minutes

À [Lisieux](#), une nouvelle école primaire va ouvrir à Notre-Dame, avec la fermeture de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle



L'établissement Notre-Dame, qui n'accueillait jusque-là que des collégiens, va accueillir de nouvelles classes de primaire à la rentrée. | Archives Ouest-France

En prévision de la fermeture de l'ensemble scolaire privé Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle à [Lisieux \(Calvados\)](#) à la rentrée 2026, la direction interdiocésaine de l'enseignement catholique prévoit la création de quatre nouvelles classes de primaire, au sein du collège Notre-Dame. La classe Ulis y sera également transférée.

Romain Lhémy, [directeur interdiocésain de l'enseignement catholique de l'Orne](#) et du [Calvados](#), l'a annoncé lors d'une conférence de presse, vendredi. À la rentrée 2026, au moins quatre nouvelles classes de primaire (de la maternelle au CM2) vont ouvrir au sein de Notre-Dame, [qui n'accueillait jusque-là que des collégiens](#).

Cette création fait [suite à la fermeture](#), prévue à la rentrée 2026, de l'école primaire et du collège Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle (SJBDSL). «Pour les familles, nous proposons une offre

complémentaire. Les jeunes scolarisés aujourd'hui à SJBDLS seront prioritaires pour intégrer cette nouvelle école», a souligné le directeur interdiocésain. Qui a évoqué une «bonne nouvelle dans ce contexte dégradé».» L'information a été communiquée très récemment aux familles ainsi qu'au maire de [Lisieux](#).

Pas de création de locaux

Pourquoi n'avoir pas, tout simplement, incité les parents à inscrire leurs enfants dans les écoles privées existantes de [Lisieux](#) ? «L'école Sainte-Thérèse est déjà pleine» et l'école Bon-Pasteur a «perdu 28 élèves à la rentrée malgré la fermeture de SJBDLS, force est de constater que les parents ne se sont pas tournés vers cet établissement».

Cependant, pour accueillir les élèves au sein de la nouvelle école Notre-Dame, «on ne construira pas de nouveaux locaux, on aménagera seulement l'existant». Selon la direction interdiocésaine, tout devrait être prêt pour accueillir les élèves à la rentrée. La classe Ulis sera également ouverte à Notre-Dame ainsi qu'une cinquième classe, mais «mais la composition des classes dépendra des inscriptions».

Que deviendront les enseignants ?

Quant au [personnel de Saint-Jean-Baptiste](#), Romain Lhémy indique : «L'enseignante de la classe Ulis est heureuse de pouvoir poursuivre l'accompagnement. Et les trois quarts des équipes, au moins 3 sur 4 professeurs titulaires pourront poursuivre leur activité à [Lisieux](#).» Pour ce qui est du personnel de droit privé (relevant de l'administratif, les aides maternelles...), deux personnes ont été licenciées à la fin novembre, «mais il reste encore 4 à 5 personnes sur le site».

Lors de la conférence, le directeur interdiocésain a également évoqué la question du forfait communal (la prise en charge par les communes des dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat). Mais à [Lisieux](#), «de notre point de vue, ce qui nous est versé n'est pas au niveau. On est à plus de 700 € d'écart entre le forfait maternel et le montant moyen préfectoral.» Et jusqu'à «50 € pour un élève de l'élémentaire». Il demande ainsi «au maire d'appliquer le prix réel de ce que coûte un élève, comme dans le public».

Pour [Sébastien Leclerc](#), «la loi ne nous oblige pas à donner aux écoles privées des moyens strictement identiques aux moyens que nous mettons dans les écoles publiques, dès le moment où nous avons la capacité à accueillir dans nos écoles publiques communales les enfants lexoviens que les parents scolarisent dans le privé».

Manon Leterq